



COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

Bilan actif

		31/12/2024			31/12/2023
		Brut	Amort. Prov.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions, brevets, licences, marques, ...				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, matériel, ...				
	Autres immobilisations corporelles	54 680		54 680	
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	BIENS REÇUS PAR LEGS/DONS DESTINÉS À ÊTRE CÉDÉS				
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
	Participations et Créances rattachées				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)		54 680		54 680	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières				
	En-cours de production				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	CRÉANCES				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés				
	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres créances	23		23	1 523
	Capital souscrit appelé non versé				
	VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT				
	Actions propres				
	Autres titres et instruments de trésorerie				
	DISPONIBILITÉS	753 570		753 570	803 110
	CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE				
TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)		753 593		753 593	804 633
Frais d'émission des emprunts (III)					
Primes de remboursement des emprunts (IV)					
Écarts de conversion actif (V)					
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)		808 273		808 273	804 633

Bilan passif

		31/12/2024	31/12/2023
		Net	Net
FONDS PROPRES	FONDS PROPRES SANS DROIT DE REPRISE		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	FONDS PROPRES AVEC DROIT DE REPRISE		
	Fonds statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Écarts de réévaluation		
	RÉSERVES		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
	Autres réserves		
	REPORT À NOUVEAU		
	EXCÉDENT OU DÉFICIT DE L'EXERCICE	54 680	
	FONDS PROPRES CONSOMPTIBLES	16 672	19 349
	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
	PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
TOTAL FONDS PROPRES (I)		71 352	19 349
	Total fonds reportés et dédiés (II)	724 054	778 734
	Fonds dédiés reportés	724 054	778 734
	TOTAL FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS (II)	724 054	778 734
PROV.	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	TOTAL PROVISIONS (III)		
DETTES	Emprunts obligataires convertibles		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
	Emprunts et dettes financières diverses		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 421	
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	1 946	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres emprunts obligataires		
	Autres dettes	4 500	6 550
	Produits constatés d'avance		
	TOTAL DETTES (IV)	12 867	6 550
Écarts de conversion passif (V)			
TOTAL PASSIF (I+ II + III + IV + V)		808 273	804 633

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service		
dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation		
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable	2 677	2 450
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	2 600	1 500
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		
Utilisations des fonds dédiés	54 680	221 266
Autres produits		
Total I	59 957	225 216
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	20 991	5 750
Aides financières		221 266
Impôts, taxes et versements assimilés		
Salaires et traitements		
Charges sociales		
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges		
Total II	20 991	227 016
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	38 966	-1 800
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	17 661	1 800
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total III	17 661	1 800
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total IV	0	0
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	17 661	1 800
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	56 625	
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Total V	0	0
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total VI	0	0
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	0	0
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	1 946	
Total des produits (I + III + V)	77 618	227 016
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	22 937	227 016
EXCEDENT OU DEFICIT	54 680	0
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL	0	0
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL	0	0

Fonds de Dotation
« Musée d'Art Moderne de Fontevraud »

ANNEXES AU 31 DECEMBRE 2024

1 - DESCRIPTION DE L'OBJET SOCIAL

Le fonds de dotation « Musée d'Art Moderne de Fontevraud », ci-après le « Fonds de dotation » a été créé le 28 juin 2019 par la volonté de ses fondateurs : Martine Cligman et Léon Cligman.

Le 23 juillet 2018 les fondateurs ont donné une partie de leur collection d'œuvres d'art à l'Etat, puis le 17 juillet 2019 une seconde partie à la Région des Pays de la Loire.

L'abbaye Royale de Fontevraud, l'un des plus grands ensembles monastiques d'Europe, a été choisie comme lieu d'affectation de ces deux donations.

Afin d'assurer la présentation de la collection d'œuvres au public, la Région des Pays de la Loire s'est engagée à aménager le bâtiment « La Fannerie », classé monument historique, pour y créer un Musée d'Art Moderne - Collection Nationale Martine et Léon Cligman ayant obtenu l'appellation « Musée de France ».

La Collection Martine et Léon Cligman, création résolument personnelle, exprime dans un ordre et une scénographie originale, à la fois l'imaginaire de ses auteurs et leurs conceptions propres de l'art, reflétant ainsi leur personnalité.

La mission du Fonds de dotation « Musée d'Art Moderne de Fontevraud » est de témoigner par son action de l'esprit qui a guidé la constitution de la Collection : humanisme, dialogue entre les cultures, confrontation entre la modernité et la tradition, recherche de l'excellence artistique. Il a pour objet de promouvoir le rayonnement de la Collection Martine et Léon Cligman.

Par le biais d'une convention cadre tripartite signée le 29 septembre 2017 entre Martine et Léon Cligman, l'Etat et la Région des Pays de la Loire, les fondateurs se sont engagés à financer la création du Musée à travers le Fonds de Dotation « Musée d'Art Moderne de Fontevraud » au moyen d'une donation de cinq millions d'euros.

2 - PRINCIPES, REGLES ET METHODE COMPTABLES

Les comptes annuels ont été établis conformément au plan comptable général n°2014-03 et au règlement n°2018-06 applicables aux associations, fondations et fonds de dotation au 1^{er} janvier 2020. Les conventions comptables ont été appliquées conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels applicables en France.

Les comptes respectent les principes de :

- Prudence ;
- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables
- Indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

3 - NOTES SUR LE BILAN ET SUR LE COMPTE DE RESULTAT

NOTE 1-FAITS CARACTERISTIQUES DEL EXERCICE

Les acquisitions réalisées en 2023 ont fait l'objet de donation à la région Pays de la Loire en juillet 2024.

Les autres faits caractéristiques de l'année sont explicités ci-dessous au niveau de la note Fonds dédiés.

NOTE 2 - AUTRES CREANCES

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

NOTE 3 -TRESORERIE

Le compte bancaire du fonds de dotation a été ouvert en janvier 2020. Le solde au 31 décembre 2024 s'élève à 753 573.98 €.

NOTE 4 - FONDS PROPRES

Variation des fond propres	A l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture de l'exercice
Fonds propres sans droit de reprise					0
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves					
Report à nouveau					
Excédent ou déficit de l'exercice			54 680		54 680
Situation Nette			54 680		54 680
Dotations consommables reçues	50 000				50 000
Dotations consommables utilisées	- 30 651			-2 677	-33 328
Provisions réglementées					
TOTAL	19 349	0	54 680	-2 677	71 352

Le déficit présent dans les comptes en 2024 à hauteur de 2 677 € ainsi que les déficits constatés de 2020 à 2023, à hauteur de 33 328 € correspondent à la dotation consommable utilisée inscrit dans les comptes pour un montant de 33 328 €.

Le déficit de 2 677 € s'entend hors utilisation des fonds dédiés.

NOTE 5 - FONDS DEDIES

Les fonds dédiés sont des rubriques du passif qui enregistrent, à la clôture de l'exercice, la partie des ressources, affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pas pu encore être totalement utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

Le Fonds de dotation a comptabilisé en 2020 € 5.000.000 en fonds dédiés afin de respecter la demande d'affectation émise par Martine et Léon Cligman.

Une quote-part de 4 M € a été reversé afin de financer les travaux du musée effectués au cours de l'année 2021.

La somme restante de 1 million d'euros servira à financer l'enrichissement de la collection.

Les sommes utilisées pour l'achat d'œuvre en 2024 s'élèvent à 54 680 €. Pour mémoire, 221 266 avaient été utilisés en 2023.

L'œuvre acquise en 2024 a été classée en immobilisation non amortissable. Elle fera l'objet d'une donation à la Région Pays de la Loire conformément à l'accord pris par le fonds.

NOTE 6 - AUTRES DETTES

Ce poste se décompose de la manière suivante :

- Honoraires Commissaire aux comptes : 3 200 €
- Honoraires comptables : 1 300 €

L'échéance des dettes est à moins d'un an.

Siège : Abbaye de Fontevraud 49590 - Fontevraud-l'Abbaye SIRET 881 605 984 00015
Correspondance : 89, boulevard Haussmann 75008 PARIS Tél. 01 42 68 22 68

NOTE 7 - DIVERS

La provision d'honoraires des commissaires aux comptes, s'élève à 3 200 € sur l'exercice 2024.

NOTE 8 - EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant